

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

**du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL**

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2025

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente ;  
Mme ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET,  
IBARBOURE, KORDIAN

**EXCUSÉS** : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, MATON

**POUVOIRS** : Mme LASSERRE à Mme PINATEL ; M. ALDANA-DOUAT à  
M. CURUTCHARRY ; M. MATON à M. KORDIAN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CASTEL

## O/J N° 8 – CRR : CONVENTION DE DÉPÔT À TITRE GRATUIT

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

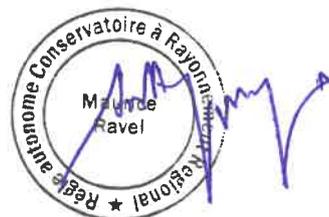
L'Association GiLTzaera Elkartea a pris l'initiative d'élaborer une méthode de Formation Musicale en euskara intitulée Musikaren Giltzak 1.

GiLTzaera a édité un premier tirage de cette méthode originale et inédite afin de mettre en place une expérimentation au sein de différentes écoles de musique et conservatoires. Le Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL Pays Basque a manifesté son intérêt pour cette méthode et sollicité la possibilité de disposer d'Exemplaires issus de ce premier tirage.

---

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président,  
Antton CURUTCHARRY



Dans ce cadre, l'Association GiLTzaera Elkartea a accepté de déposer entre les mains du Conservatoire Maurice RAVEL Pays Basque 10 exemplaires destinés à être mis à la disposition des élèves de la Classe à Horaires Aménagés Danses et Musiques Basques à Hendaye afin de favoriser l'apprentissage de la Formation Musicale en basque et de participer à l'expérimentation.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit et pour une durée de 10 mois entre le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le 30 juin 2025. A l'issue, le conservatoire s'engage à rendre les exemplaires à l'association GiLTzaera Elkartea.

Après délibération, il est demandé à la régie autonome d'habiliter Monsieur le Président à signer la convention de dépôt à titre gratuit avec l'Association GiLTzaera Elkartea dont vous trouverez le projet en annexe du présent rapport.

DONT ACTE